

été faite à nos pères comme aux pères des Français actuels. On s'efforce de la réaliser en France ; nous devons en faire autant. Le Sacré-Cœur veut régner sur les hommes par les hommes : contribuons à établir son règne, *Adveniat regnum tuum* ! Ce pieux projet a été adopté par les comités de Québec et de Montréal : il a eu sa première reconnaissance publique à Saint-Boniface même. Veut-on du drapeau national tel que proposé ? L'orateur et son projet — inutile de le dire — furent chaleureusement applaudis.

On procéda ensuite à l'élection des officiers du comité dont le R. P. Couture, S. J., est le directeur. Norbert Bellavance fut élu président et Alexandre Beaupré, secrétaire. Pendant qu'on dépouillait les votes, Henri Manseau, accompagné au piano par le R. P. de Mangaleere, chanta la populaire chanson : *Mon Drapeau*.

Les officiers installés et leurs discours applaudis, le R. P. Lecompte montra le bel insigne du drapeau, le joli bouton préparé par les soins du comité de Montréal et dont les deux premiers exemplaires furent gracieusement envoyés à Saint-Boniface, en souvenir de la première reconnaissance publique du drapeau national du Sacré-Cœur, l'un pour Sa Grandeur Mgr Langevin, dont les nobles paroles sont encore dans toutes les mémoires, l'autre pour le R. P. Lecompte, S. J., auteur de la chanson *Mon Drapeau* et organisateur de la démonstration du 17 mars, au soir. Le R. P. Lecompte si clair et si précis jusqu'alors fut à ce moment tant soit peu incomplet ; il n'en voudra pas trop, espérons-le, au correspondant des CLOCHES qui se permet d'éclaircir et préciser davantage. Le bouton fut grandement admiré.

L'adhésion suivante aux résolutions des comités de Québec et de Montréal fut alors proposée. On remarquera le vœu final.

“Les élèves canadiens-français du collège de Saint-Boniface, Manitoba, réunis en comité général, déclarent adhérer pleinement à la résolution du comité de Québec, relativement au choix d'un drapeau national pour les Canadiens-français, savoir :